



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2022, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 6 437 318 \$ (13 373 909 \$ en 2021).

Revenus de fonctionnement	107 655 995 \$
Charges de fonctionnement	(113 198 380) \$
Amortissement des immobilisations	6 846 020 \$
Remboursement de la dette à long terme	(2 879 653) \$
Affectations	8 013 336 \$
<hr/> Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<hr/> 6 437 318 \$

Revenus et charges

L'excédent de 6 437 318 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2022.

Dans l'ensemble, les revenus de fonctionnement sont de 107,7 M\$, soit 0,4 M\$ de plus que le budget 2022. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par les droits de mutation immobilière, par la taxation due à la hausse des valeurs d'immeubles à

la suite de modifications apportées aux bâtiments et par les revenus d'intérêts. En contrepartie, les revenus notamment pour les activités récréatives et culturelles et l'émission de permis de construction ont été plus faibles que les prévisions budgétaires.

Les principaux écarts s'expliquent par les facteurs suivants :

- Les revenus générés par les droits de mutation immobilière totalisent 9 M\$, dégageant un écart favorable de 1,8 M\$ comparativement au budget 2022. Cet écart favorable s'explique par un marché immobilier dynamique où l'on constate un grand nombre de transactions et des hausses des prix pour les résidences unifamiliales ;
- Des recettes fiscales supérieures de 0,6 M\$ en raison notamment des modifications de valeur suite à des rénovations, de nouvelles unités d'habitation et de la tarification d'eau ;
- Des revenus d'intérêts supérieurs de 0,5 M\$ en raison de la hausse des taux d'intérêt ;
- Les revenus provenant des activités de loisirs, sport et culture, sont moindres de 0,7 M\$ et s'expliquent par l'impact de la pandémie qui s'est fait encore sentir en 2022 ;
- Les recettes provenant de permis de construction ont été moindres de 0,5 M\$, puisque certains permis pour un projet d'envergure dans le secteur commercial-industriel n'ont pas encore été délivrés.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent aussi un facteur important du résultat positif de 2022. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 106,4 M\$, en baisse de 6,5 M\$ (soit 5,8 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2022. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes et aux dépenses liées aux activités récréatives et culturelles.

Les principaux écarts s'expliquent par les facteurs suivants :

- Une économie de 2,3 M\$ a été réalisée sur la rémunération globale, les charges sociales et les avantages sociaux ;
- La diminution de certains événements ainsi que la baisse des inscriptions aux activités récréatives, sportives et culturelles, se sont traduites par une réduction des dépenses inhérentes à ces activités de 0,4 M\$. Elles sont dues notamment aux impacts de la pandémie ;
- L'utilisation restreinte de services professionnels et techniques externes dans les domaines de l'urbanisme, de l'ingénierie, de la traduction et des services juridiques, informatiques et techniques, se traduit par une économie de 1,0 M\$;

Immobilisations

En 2022, l'administration municipale a investi 8,4 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2022
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	4 048 773 \$
Mise à jour et remplacement d'équipement et de jeux de parc	1 281 163 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	1 038 986 \$
Remplacement d'éclairage de rue	660 512 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux	486 683 \$
Équipement informatique	323 348 \$
Réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout	191 208 \$
Réfection de la passerelle Russell	134 614 \$
Construction d'une dalle entre les ponts Cornwall et Graham/Laird	76 692 \$
Verdissement du secteur Bates-Ekers	60 938 \$
Système de sécurité dans le stationnement intérieur	51 545 \$
Autres	10 605 \$
TOTAL	8 364 527 \$

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2022, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 38,2 M\$.

Catégorie	2022
Surplus non affectés	6 683 007 \$
Surplus affectés	25 030 415 \$
Réserves financières	3 587 032 \$
Fonds réservés	2 875 943 \$
TOTAL	38 176 397 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2022 s'établit à 47,7 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 8,8 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,8 M\$. Tous ces

éléments portent l'endettement total net à long terme local à 48,7 M\$ au 31 décembre 2022. Cet endettement représente 0,48 % de la richesse foncière uniformisée.

Rapport de l'auditeur indépendant

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Considérations supplémentaires

Au-delà de ce qui précède, des actions concrètes ont été prises pendant l'année 2022.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :

- L'inauguration officielle du planchodrome du parc Danyluk ;
- L'installation, au parc Jean-J.-et-Marc-Thibodeau, d'un module de jeu permettant aux enfants de s'amuser tout en travaillant leur agilité ;
- L'attribution, par BiblioQUALITÉ, d'un score parfait de 100 % à la Bibliothèque Reginald-J.P.-Dawson pour les efforts d'investissement et la qualité de notre bibliothèque ;

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- La présence de la Patrouille verte, lors du marché estival et de l'activité de cuisine de rue, distribuant divers avis et du matériel informatif sur différents sujets environnementaux ;
- Présentation de deux ateliers gratuits sur le jardinage urbain en collaboration avec le Monterois Albert Mondor, horticulteur et biologiste.

Au chapitre de la sécurité publique et de la sécurité routière, soulignons notamment :

- Le réaménagement des intersections autour du parc Dakin ;
- L'offre d'un service de marquage de vélo (burinage) afin de prévenir le vol de bicyclettes et faciliter les recherches en cas de vol ;
- L'assermentation de 25 agents intégrés au sein du personnel régulier de la Ville et aux différentes opérations de surveillance et de prévention de la SP sur le terrain.
- Lancement d'un module web de ICO Technologies, permettant aux résidents d'obtenir un permis temporaire de stationnement de nuit.

Au chapitre de l'urbanisme et du développement économique, soulignons notamment :

- La fierté de la municipalité à l'égard de six entreprises de la Ville de Mont-Royal qui ont été reconnues par le Grand jury du prestigieux Gala Alpha de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent – Mont-Royal, pour leurs réalisations et leurs contributions. Soulignons tout particulièrement une entreprise ayant pignon sur rue à Mont-Royal : Ultra Electronics qui a reçu deux prix, dont le remarquable titre de « L'entreprise de l'année ».

Au chapitre des communications, soulignons notamment :

- L'instauration d'une nouvelle plateforme Bciti+, pour mieux informer ses résidents et améliorer l'expérience et la qualité de vie des citoyens. Cette application gratuite et évolutive, donne accès à l'actualité municipale, à l'horaire des bâtiments municipaux et aux informations les plus recherchées.

Au chapitre de la vie communautaire, soulignons notamment :

- L'ouverture du nouveau stationnement souterrain, adjacent de l'hôtel de ville ;
- La célébration du 110^e anniversaire de la Ville de Mont-Royal, par des feux d'artifice hivernaux et plusieurs activités festives ;

Conclusion

Pour conclure, nous sommes satisfaits des excellents résultats financiers obtenus au cours de l'exercice 2022. Nous tenons à vous assurer que nous redoublerons d'efforts pour maintenir une gestion rigoureuse des fonds publics, dans l'intérêt supérieur des Monéroises et des Monérois, tout en maintenant des services de qualité et en mettant en place des projets et activités répondant aux attentes des contribuables.

Donné à Mont-Royal, ce treizième jour de juin de l'an deux mille vingt-trois.

Le maire,
Peter J. Malouf